



Digne-les-Bains, le 12 décembre 2016

**SIGNATURE DU 1<sup>ER</sup> CONTRAT DE RURALITE  
DE LA REGION PACA ET DU DEPARTEMENT**

**Bernard GUERIN, Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, a signé le premier contrat de ruralité de la Région PACA et du département, lundi 12 décembre, en présence du Président du Conseil Départemental, de la Vice-présidente du Conseil Régional et des présidents des Communautés de Communes de la future Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon » (CCAPV).**

Ce contrat permet de valoriser les atouts des espaces ruraux, tout en soutenant les logiques de coopérations avec les territoires urbains.

Il s'articule autour de 6 thématiques obligatoires :

- l'attractivité du territoire
- la cohésion sociale
- la revitalisation des bourgs et centres-bourgs
- les mobilités locales et l'accessibilité au territoire
- la transition écologique et énergétique
- l'accès aux services publics et aux soins

Conclu pour une durée de 6 ans, le contrat de ruralité contient une clause de révision à mi-parcours. Ce premier contrat couvre donc la période 2017-2020.

L'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires s'engagent à décliner les **17 projets retenus** dans le périmètre géographique de l'arrondissement de Castellane et ceux de la future intercommunalité, du périmètre du CRET (Contrat régional d'équilibre territorial) et du Pays A3V (Asse, Verdon, Vaïre, Var).

Ce dispositif combine des actions structurantes et d'ampleur pour le territoire concerné (création de zone d'activités) mais aussi, des initiatives plus modestes et fondamentales au maintien de l'activité, de la cohésion sociale et des services de proximité (création ou restructuration de bistrot de pays).

En 2017, 216 millions du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) seront dédiés aux contrats de ruralité.

Contact presse : Régine CASANOVA – 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04